

Le Comité secret de la Compagnie des Indes à M. Le Poivre
Le 25 octobre 1749

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/6 f° 154 carton 85 n°18

Réponse du Comité secret à la lettre de Poivre du 5 mars 1749 : Approuvons vos initiatives.

Comité secret
à M. Le Poivre

A Paris le 25 octobre 1749

 Votre lette du 5 mars, Monsieur, nous est parvenue dans le paquet particulier de M. David par le vaisseau du roi *l'Anglesey*, et nous avons déjà reçu celle que vous nous aviez écrite du Cap de bonne Espérance.

1 - Nous sommes bien sensibles à ce que vous nous dites sur les événements qui ont comblé de gloire la Nation française dans les Indes. La Paix qui les a si heureusement couronné nous fait espérer que Dieu secondant les projets qui vous sont confiés, nous n'y seront pas moins connus par les succès de notre commerce.

2 et 3 - Nous ne pouvons qu'approuver les motifs qui vous ont déterminé ainsi que M. David à passer à Pondichéry. M. Dupleix vous rendra certainement les services qui dépendront de lui pour la réussite de votre mission, et nous ne devons pas douter que M. Friell ne se mette en règle vis-à-vis du roi de Cochinchine tant pour les deux jeunes gens qui lui avaient été confiés, que pour la partie d'or que ce prince lui avait remise pour être employée en quelques curiosité d'Europe.

La petitesse du vaisseau qui était le seul que M. David pût vous donner ne sera peut-être point, comme vous l'observez un obstacle au succès de votre entreprise.

4 - Nous n'avons rien à dire au parti que vous avez pris de joindre quelques milliers de soufre à votre petite cargaison.

5 et 6 - Vous avez commencé, Monsieur, à donner à la Compagnie des preuves de votre zèle en recueillant au cap de Bonne Espérance des plants utiles et curieux dont vous avez enrichi l'Isle de France. Nous sommes bien persuadés de la continuation de ce zèle dans tout ce qui vous restait à opérer.

Post Scriptum

7 – Ce n'est point un mal que la capacité du *Sumatra* vous ait obligé à laisser à l'Isle de France une partie des vins de Xeres et des eaux de vie sur lesquelles vous comptiez de trouver un certain bénéfice, ce n'est que des suites heureuses de la tentative que vous allez faire que la Compagnie a dû se promettre quelque profit.

8 – Pour satisfaire à ce que vous nous marquez par ce dernier article, nous écrivons une lettre particulière à M. Dupleix pour qu'il oblige le Sieur Friell à satisfaire au roi de la Cochinchine sur les premières plaintes que vous pourriez lui porter de sa part. Le compte que M. Dupleix nous a rendu de lui, et le choix qu'il en a fait pour être l'un des membres du Conseil de Pondichéry ne sont pas conformes aux impressions que l'on vous a données à son sujet. Nous verrons ce que vous nous en direz après l'occasion que vous aurez eu de le connaître à Pondichéry.

 En conséquence des arrangements dont nous étions convenus, nous comprenons dans cette première de nos expéditions, le vaisseau *la Baleine*, qui, après avoir remis à l'Isle de France la quantité de blé qu'il aura pu acheter au cap de Bonne Espérance, est destiné pour se rendre à la Chine. Le capitaine aura un ordre particulier pour suivre les ordres que M. David pourra lui donner, ainsi, s'il est à propos qu'il passe à Faïfo en se rendant à Canton, il exécutera ce qui lui sera prescrit.

Nous adressons encore un paquet secret au chef des subrécargues de nos trois vaisseaux à Canton, lequel ne sera ouvert qu'au cas qu'il reçoive de vous, ou du Sr Laurent quelque lettre de la Cochinchine, et nous lui prescrivons d'agir suivant les avis qu'il recevra, comptant bien qu'il n'y aura rien que pour le plus grand avantage de la Compagnie.

Nous sommes etc.

Signé Colabau, Verzure et Delaistre syndics, Duvelaër, David, Gilly, et Castanier Directeurs.

Et à côté est écrit de la main de Monsieur le Contrôleur général : Vu, signé Machault.

* * *